Reflets

Revue ontaroise d'intervention sociale et communautaire

REFLETS (()

La toute nouvelle Fondation de neurotraumatologie

Hélène Gagné

Volume 4, Number 2, Fall 1998

Personnes vivant avec une incapacité

URI: https://id.erudit.org/iderudit/026232ar DOI: https://doi.org/10.7202/026232ar

See table of contents

Publisher(s)

Reflets: Revue ontaroise d'intervention sociale et communautaire

ISSN

1203-4576 (print) 1712-8498 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Gagné, H. (1998). La toute nouvelle Fondation de neurotraumatologie. *Reflets*, 4(2), 186–190. https://doi.org/10.7202/026232ar

Tous droits réservés ${\mathbb C}$ Reflets : Revue ontaroise d'intervention sociale et communautaire, 1998

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

La toute nouvelle Fondation de neurotraumatologie

Hélène Gagné

membre du conseil d'administration de la Fondation de la neurotraumatologie1

La situation

Les coûts humains et financiers associés aux accidents de la route en Ontario sont faramineux. Bien que les collisions peuvent souvent être prévenues, ces accidents se produisent néanmoins sur une base régulière et sont souvent perçus comme étant inévitables. Les comportements dangereux sur la route ainsi que les infractions au code de la route ont des répercussions dévastatrices pour les personnes impliquées dans ces accidents et pour le système de santé.

Les accidents de voiture représentent de 30 % à 50 % des traumatismes rachidiens et des lésions cérébrales (*Ontario Neutrauma Initiative Partnership 1996*). Au Canada, 37 000 personnes sont victimes d'une lésion cérébrale ou d'un traumatisme rachidien. Les coûts associés au traitement de ces blessures sont estimés à 15 millions de dollars par année. Ces neurotraumatismes sont parmi les blessures les plus sérieuses et ont des conséquences néfastes sur la santé physique et les conditions psychologique, sociale et économique des victimes, qui sont majoritairement de jeunes hommes. La sévérité et le caractère souvent permanent des blessures, le niveau élevé de complication médicale pouvant survenir, le jeune âge des

victimes et l'incidence élevée de lésions cérébrales font que les neurotraumatismes occasionnent des coûts élevés pour les survivants, le système de santé et les contribuables.

Un peu d'histoire

L'établissement de la Fondation ontarienne de neurotraumatologie (Ontario Neurotrauma Foundation) est le fruit d'une série d'activités qui se sont déroulées au cours des deux dernières années, dont le plus important est celui de L'homme en mouvement. En 1996, l'Institut Rick Hansen et sa fondation a créé, de pair avec des comités provinciaux chargés de ces questions, l'Initiative canadienne sur les neurotraumatismes. Cette initiative a pour but de créer des programmes plus efficaces de prévention des neurotraumatismes, d'appuyer les efforts de recherche dans le domaine de la régénération et de la réparation des cellules et de développer de meilleures méthodes de réadaptation pour les victimes de ces accidents, tout en favorisant leur retour à une vie autonome et productive.

En Ontario, les organismes s'intéressant à la neuro-traumatologie ont créé un partenariat (Ontario Neurotrauma Initiative Partnership) dans le but de coordonner leurs efforts en vue de réduire l'incidence et les répercussions des lésions cérébrales et des traumatismes rachidiens. Les fondateurs et les partenaires de ce comité provincial sont l'Association canadienne de paraplégie – chapitre de l'Ontario (Canadian Paraplegic Association Ontario), l'Organisation canadienne sur la recherche des traumatismes rachidiens (Canadian Spinal Research Organization) et l'Association ontarienne des lésions cérébrales (Ontario Brain Injury Association). En plus de ces partenaires, le comité provincial compte également plusieurs organismes impliqués dans les domaines de la prévention, de la réadaptation et de la recherche.

Dans chacune des provinces canadiennes, l'initiative canadienne sur les neurotraumatismes contribue à la neurotraumatologie en répartissant les sommes recueillies entre elles. Les revenus de l'organisme sont puisés à même les montants versés à titre d'infractions au code de la route. En mai 1997, dans le cadre du dixième anniversaire de l'événement annuel *L'homme en mouvement*, le porte-parole Rick Hansen et les membres des comités provinciaux ont demandé aux premiers ministres provinciaux d'appuyer cette initiative. À l'heure actuelle, neuf provinces ont promis de verser à cette initiative un montant supérieur à 37,8 millions de dollars répartis sur les cinq prochaines années.

Les développements en Ontario

Afin de réaliser son objectif, le comité provincial de l'Ontario a proposé au gouvernement de cette province d'établir un fonds pour les neurotraumatismes. Au mois d'avril 1997, le ministère de la Santé de l'Ontario s'engageait à verser la somme de cinq millions de dollars répartie sur une période de cinq ans, pour aider à la prévention, la réadaptation et la recherche sur les neurotraumatismes, à la condition que cette somme soit égalée par d'autres sources de financement, provenant des secteurs privé et communautaire.

En mars 1998, la Fondation ontarienne de neurotraumatologie voit le jour. Cette Fondation, incorporée officiellement, a pour but d'administrer les fonds provenant du ministère de la Santé et de subventionner les projets novateurs dans le domaine de la neurotraumatologie. La mise sur pied de cette Fondation a signifié la dissolution du comité provincial existant précédemment et les partenaires de jadis se sont joints à la nouvelle Fondation.

L'Institut Rick Hansen a développé les formulaires de demandes de subvention pour les différents regroupements provinciaux et se charge aussi d'évaluer la pertinence des projets qui lui seront soumis. En Ontario, les premiers formulaires ont fait leur apparition au début de 1998. Les demandes de subvention ont ensuite été acheminées à l'Institut Rick Hansen pour être

évaluées par un panel national d'experts dans trois champs d'intérêts: la prévention, la réadaptation et la recherche. Les résultats de la sélection de projets ont ensuite été soumis à la Fondation ontarienne de neurotraumatologie pour leur approbation finale.

Le 25 mars 1998, la Fondation ontarienne de neurotraumatologie annonçait les récipiendaires des subventions. En Ontario, pour l'année 1998-1999, 173 demandes de subventions ont été reçues et 58 projets ont obtenu des fonds, soit 23 dans la catégorie de la recherche scientifique, 18 dans la catégorie de la réadaptation et 17 dans celle de la prévention. Au total, c'est plus de deux millions de dollars qui ont été consacrés à la neurotraumatologie en Ontario. Le reste des fonds pour l'année 1998-1999 ont été reportés à l'année suivante.

Deuxième année de subventions

La Fondation ontarienne de la neurotraumatologie commence sa deuxième année d'activités. Les formulaires de demandes de subvention seront disponibles à la fin du mois d'octobre 1998. La date limite pour soumettre sa demande sera la mi-janvier 1999. Le panel national d'experts se rencontrera aux mois de mars et d'avril 1999 pour faire l'évaluation des demandes de subvention. L'annonce officielle des récipiendaires de subventions sera faite au mois de mai 1999.

Il faut noter que la deuxième vague de subventions sera accordée de manière plus particulière aux demandes portant sur les groupes sous-représentés. Ainsi, la Fondation ontarienne de la neurotraumatologie sollicite plus spécialement les demandes de subvention, en français ou en anglais, émanant de groupes francophones. Les groupes francophones ayant un projet novateur qui peut contribuer au domaine de la neurotraumatologie sont fortement invités à soumettre leurs projets. Par ailleurs, les demandes de subvention touchant le secteur de la prévention des neurotraumatismes seront accueillies favorablement. En effet, lors de la

première ronde d'attribution des subventions, ce domaine n'avait pas suscité autant d'intérêt que la réadaptation et la recherche².

Bibliographie

CANADIAN PARAPLEGIC ASSOCIATION ONTARIO, ONTARIO BRAIN INJURY ASSOCIATION, CANADIAN SPINAL RESEARCH ORGANIZATION, RICK HANSEN MAN IN MOTION FOUNDATION (1996). Ontario Neurotrauma Fund Initiative, Toronto.

Notes

- 1. Hélène Gagné est consultante au Centre ontarien d'informations en prévention et Innovaction, situé au 180, rue Dundas ouest, bureau 1900, Toronto, Ontario, M5G 1Z8. On peut la joindre au téléphone: (416) 408-2121, poste 224, par télécopieur: (416) 408-2122 et par courrier électronique: helene@opc.on.ca
- 2. Si vous êtes intéressés à obtenir un formulaire de demande de subvention, veuillez contacter la Fondation ontarienne de la neurotraumatologie à l'adresse suivante: Fondation ontarienne de la neurotraumatologie, a/s CPA Ontario, Demande de subvention, 520 Sutherland Drive, Toronto, Ontario M4G 3V9. On peut joindre la Fondation par télécopieur: (416) 422-5943 ou par courrier électronique: onip@cpaont.org